

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DU LOT ET DU VIGNOBLE

REVISION ALLEGEE DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL PLUi

Par arrêté en date du 1 septembre 2025, Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Vallée du Lot et du vignoble (CCVLV) a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de révision allégée du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la CCVLV, approuvé en date du 15 mai 2024.

Par décision n° E25000110/31 en date du 4 juillet 2025, Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Toulouse a désigné Monsieur Jean-Marie PUECH en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur Jean-Marie WILMART en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

L'enquête se déroulera **du mercredi 1er octobre 2025 à 9h00** (ouverture) **au lundi 3 novembre 2025 inclus à 12h00** (date et heure de clôture de l'enquête) pour une durée de 34 jours consécutifs.

Le siège de l'enquête publique est fixé à la CCVLV, 13 avenue de la Gare 46700 Puy l'Évêque.

L'ensemble du dossier d'enquête est consultable aux jours et horaires d'ouverture habituels à la CCVLV sur support papier et sur un poste informatique mis à disposition et sur le site internet <https://ccvlv.fr/rubrique/actualites/PLUi>.

Le commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public pour recevoir ses observations lors des permanences suivantes :

Lieu	Jours	Horaires
Siège de la Communauté de communes de la Vallée du Lot et du Vignoble	Mercredi 1er octobre 2025	de 9h00 à 11h30
Mairie de Luzech	Mercredi 1 ^{er} octobre 2025	de 13h30 à 16h30
Mairie de Duravel	Mercredi 8 octobre 2025	de 9h00 à 12h00
Mairie de Prayssac	Mercredi 8 octobre 2025	de 14h00 à 17h00
Mairie de Puy-L'Évêque	Vendredi 24 octobre 2025	de 9h00 à 11h30
Mairie de Luzech	Vendredi 24 octobre 2025	de 13h30 à 16h30
Siège de la Communauté de communes de la Vallée du Lot et du Vignoble	Lundi 3 novembre 2025	de 9h00 à 12h00

Toute personne souhaitant rencontrer le commissaire enquêteur peut se rendre à l'une des permanences de son choix.

Le public pourra déposer ses observations et propositions, pendant la période d'enquête publique du mercredi 1^{er} octobre 2025 (9h00) jusqu'au lundi 3 novembre 2025 inclus (12h00) :

- sur les registres d'enquête ouverts au siège de la Communauté de Communes de la Vallée du Lot et du Vignoble, ainsi que dans les communes de Puy-L'Évêque, Luzech, Prayssac et Duravel, aux jours et heures d'ouverture,

- par courrier électronique à enquetepublique@ccvlv.fr

- par courrier à Monsieur le commissaire enquêteur, révision allégée du PLUi de la CCVLV 13 avenue de la gare 46700 Puy-L'Évêque avec une réception avant la clôture de l'enquête.

À l'issue de l'enquête, le projet de révision du PLUi sera ajusté pour tenir compte de l'avis de la MRAe, des observations des Personnes Publiques Associées formulées lors de la réunion conjointe, des observations du public formulées pendant l'enquête publique et du rapport et conclusions du commissaire enquêteur. Le projet de révision sera ensuite soumis pour approbation au Conseil communautaire.

Le rapport et les conclusions de l'enquête publique seront consultables pendant un an au siège de la CCVLV et sur le site Internet de la CCVLV.

Toute information sur le projet de révision du PLUi peut être obtenue auprès de la CCVLV.

Le Président, Serge Bladinières